PHC MAGHREB 2017

APPEL À CANDIDATURES

Les 3 Partenariats Hubert Curien (PHC) du Maghreb (PHC franco-algérien « Tassili », PHC franco-tunisien « Utique » et PHC franco-marocain « Toubkal ») encouragent à travers le PHC Maghreb les coopérations multilatérales en finançant conjointement des projets régionaux impliquant les 3 pays du Maghreb et la France. Ces projets sont financés sur une durée de 3 ans.
Plusieurs équipes d'un même pays peuvent être associées au projet déposé.

Outre les critères généraux des 3 PHC (voir appels à projets bilatéraux Tassili, Utique et Toubkal), les projets multilatéraux doivent relever des thématiques suivantes :

- **Énergies renouvelables, production, stockage, gestion, smart-grids,**
- **Environnement, santé, alimentation et sécurité alimentaire,**
- **Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication, Big data et ses applications,**
- **Maîtrise et gestion des risques (naturels et technologiques),**
- **Sciences Humaines et Sociales : Mutations des sociétés contemporaines.**

L'implication **d'au moins 2 thèses en co-tutelle avec 2 pays différents du Maghreb est fortement souhaitée**. Le projet pourra financer des post doctorants tunisiens.

A l'issue du projet, des moyens pourront être accordés, après examen d'une proposition étayée, pour accompagner la construction d'un projet de type H2020.

Les projets seront examinés et validés par les 3 comités mixtes « Tassili », « Toubkal » et « Utique ».

Sont inéligibles les projets dans lesquels un ou plusieurs porteurs sont engagés dans un autre PHC en cours (bilatéral Tassili, Toubkal et Utique ou régional Maghreb).

Modalités de fonctionnement

- La **durée des projets** est de 3 ans.
- **Les moyens attribués par la partie française, à chaque projet, sont de l'ordre de 27.000 € par an. Ces moyens sont définis comme suit :**

- Thèse en co-tutelle : indemnités de séjour de 45 € / Jour
- Séjour junior et post-doctorant : indemnités de séjour de 45 € / Jour,
- Séjour senior : indemnités de séjour de 90 € / Jour,
- Déplacement France - Maghreb: remboursement sur frais réels dans la limite de 450 € par billet A/R.

- **Les moyens attribués par la partie algérienne, à chaque projet, sont de l'ordre de l'équivalent de 10 000 € par an (prise en charge en Algérie du partenaire français, billetterie pour la partie algérienne).**
- **Les moyens attribués par la partie marocaine, à chaque projet, sont de l'ordre de l'équivalent de 3 300 € par an.**
- **Les moyens attribués par la partie tunisienne, à chaque projet, sont de l'ordre de l'équivalent de 6 800 € par an.**

Les financements sont accordés sur une base annuelle. Ils doivent être impérativement consommés entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année concernée et ne peuvent être reportés sur l'exercice suivant.

Chaque pays prend en charge les frais de voyage de ses chercheurs et le séjour des chercheurs partenaires qu'il accueille.

Les mobilités sud/sud entre les 3 pays du Maghreb sont obligatoires.

Important : Un coordinateur du projet doit être désigné parmi les chefs des équipes engagées.

Propriété intellectuelle

Il appartient aux responsables de projets de prendre toutes les dispositions utiles quant à la protection de la propriété intellectuelle.

Lire attentivement le **document ci-joint**relatif aux **bonnes pratiques** portant notamment sur les règles de propriété intellectuelle. Le dépôt du projet inclut, de fait, l'adhésion, par toutes les parties, à ces règles.

Suivi des projets

- **Rapport intermédiaire** : le renouvellement du soutien accordé pour une seconde et une troisième année est subordonné à la rédaction d'un rapport technico-financier intermédiaire (une page mentionnant les résultats scientifiques obtenus)

accompagné d'un bilan financier des actions menées ou programmées avant la fin de l'année civile. La consommation des financements accordésdevra avoir été optimale.

- Ce rapport intermédiaire sera adressé à la coordinatrice du PHC (valerie.lemarquand@univ-tlse2.fr). Une copie de ce rapport devra être adressée à chaque co-président des trois comités mixtes.

- **Séminaire « Journées du PHC Maghreb »** : un séminaire de restitution des travaux et valorisation du programme sera organisé tous les deux ans en alternance dans chacun des trois pays du Maghreb et regroupera les projets en cours pour la deuxième et la troisième année. La participation à ce séminaire sera obligatoire et impliquera la réalisation de mobilités régionales.

- **Reconduction annuelle :** Un projet PHC Maghreb ne pourra être reconduit annuellement que si les conditions ci-dessus sont remplies.

- **Rapport final** : un document final est exigé au plus tard trois mois après la fin des projets. Il est expressément demandé aux responsables français de projets d'utiliser obligatoirement le modèle de rapport téléchargeable et de l'attacher à leur dossier en ligne après l'avoir complété. Une copie de ce rapport devra être adressée à chaque co-président des trois comités mixtes.

- Lancement de l'appel d'offres : 3 février 2016.

- Date limite de dépôt des candidatures : **4 avril 2016.**

- Réunion du comité mixte de sélection des projets : octobre 2016.

- Début des projets retenus : **1er janvier 2017.**

Modalités pratiques de soumission d'un projet

- **Pour toutes les parties, algérienne, française, marocaine, tunisienne**:
  Le dossier de candidature est saisi en ligne de façon unique par l'intermédiaire du site de Campus France. L'identifiant pour le compte créé doit obligatoirement être de la forme : nom du coordinateur de projet_maghreb**.**

  Pour respecter les divers circuits administratifs il est demandé en outre :

- **Pour la partie algérienne :**
  Après le dépôt de candidature sur le site de Campus France, le partenaire algérien du projet doit obligatoirement adresser un exemplaire papier PDF du dossier au co-président algérien du comité mixte « Tassili » avant la date limite, en deux exemplaires visés par le chef d'établissement, à l'adresse suivante :

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
DFDHU - Direction de la Formation Doctorale et de l'Habilitation Universitaire
11 chemin Doudou Mokhtar Ben-Aknoun 16000 Alger.

Une copie du projet peut être transmise par courrier électronique à l'adresse:
tassili.cmep@gmail.com ou Tassili.cmep@mesrs.dz

- **Pour la partie tunisienne :**
  Après le dépôt de candidature sur le site de Campus France, le partenaire tunisien du projet doit obligatoirement adresser un exemplaire papier PDF du dossier au co-président tunisien du comité mixte « Utique ».

  Le dossier doit être signé, pour accord et avis, par le chef d'établissement auquel il appartient et le président d'université concerné, et envoyé par la voie hiérarchique à l'adresse suivante :

Direction Générale de la Recherche Scientifique
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique,
Avenue OuledHaffouz - 1030 Tunis.

Une copie du dossier doit être envoyée par courrier électronique à l'adresse:
tunisie.coop.univ@gmail.com

- **Pour la partie marocaine :**
  Après le dépôt de candidature sur le site de Campus France, le partenaire marocain devra obligatoirement adresser au Comité scientifique marocain, trois exemplaires papier du PDF généré par Campus France**,** signés pour accord et avis, par le chef d'établissement et le président de l'Université, le cas échéant, à l'adresse suivante :

Service de la Coopération
Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique
Angle Av. des FAR & Av. Allal El Fassi
BP 8027 NU10102 RABAT
Fax : (212)(0) 5.37.56.98.11

Une copie du dossier doit être envoyée par courrier électronique à l'adresse:
toubkal@cnrst.ma ;

Saisie en ligne des dossiers

Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier par anticipation afin d'éviter que des aléas techniques ne viennent compromettre le dépôt de leur candidature dans les délais impartis.

Consulter les modalités de **saisie en ligne des dossiers**de candidature.

Contacts

Pour le partenaire algérien

Pr. Madjid KACI
Co-président du comité mixte "Tassili"
Université d'Alger
Mél : kaci.madjid@gmail.com

Mme Rachida BOUALLOUCHE
Directrice de la Direction de la Formation Doctorale et de l'Habilitation Universitaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Mail : r.bouallouche@mesrs.dz

M. HakimDAHMANI
Sous-directeur de la Formation Doctorale
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Mail : h.dahmani@mesrs.dz

et
M. Lies AHNOU
Mail : tassili.cmep@gmail.com ou Tassili.cmep@mesrs.dz

Pour le partenaire français

Pr. Valérie LEMARQUAND
Coordinatrice du PHC Maghreb
Université de Toulouse
IUT de Figeac – Avenue de Nayrac
46100 Figeac
Mél : valerie.lemarquand@univ-tlse2.fr

Pr. Jacques DEVERCHERE
Co-président du comité mixte "Tassili"
Université de Brest (UBO) – Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM)
Place Copernic
29280 Plouzané
Mél : phc-tassili@univ-brest.fr

Pr. Philippe DORCHIES
Co-président du comité mixte "Toubkal"
École nationale vétérinaire,
23, Chemin des Capelles,
BP 87614
31076 Toulouse cedex 3
Mél : toubkal@univ-pau.fr

Assistante du Président du comité scientifique français :
Secrétariat de Toubkal
Madame Carine BERTHOMME
Université de Pau et des Pays de l'Adour
21 Place Paul Bert
CS88530
64185 Bayonne Cedex
Tél : +33(0)5.59.57.42.89
Mél : toubkal@univ-pau.fr

Pr. Philippe GRIEU
Co-président du comité mixte "Utique"
INP – ENSAT Université de Toulouse
UMR 1248 AGIR INPT/INRA
Chemin de Borde-Rouge - BP 52627
31326 Castanet-Tolosan Cedex France
Mél : grieu@ensat.fr

Pour le partenaire tunisien

Pr. Mohamed NEJIB LAZHARI
Co-président du comité mixte « Utique »
Directeur Général de la Recherche Scientifique
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique
Avenue OuledHaffouz
1030 Tunis
Tél: +216 71 833 200
Mél : Mednejib.Lazhari@mes.rnu.tn

Mme Dhouha GAMMOUDI
Sous Directeur des programmes du Partenariat Scientifique Euro-méditerranéen et

multilatéral
Direction Générale de la Recherche Scientifique
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique
Avenue OuledHaffouz
1030 Tunis
Tél: +216 71 835 351
Mél : dhouha.gammoudi@mes.rnu.tn

Pour le partenaire marocain

Pr. Driss ABOUTAJDINE
Co-président du comité mixte "Toubkal"
Directeur du CNRST
Angle Av. des FAR & Av. Allal El Fassi
BP 8027 NU10102 RABAT
Tel : +212 537 56 98 10
Fax : +212 537 56 98 11
Mél : directeur@cnrst.ma

Pr. Salwa BENNANI
Responsable de la Coopération au CNRST
Angle Av. des FAR & Av. Allal El Fassi
BP 8027 NU10102 RABAT
Tél : +212 5.37.56.98.20
Fax : +212 5.37.56.98.21
Mél : bennani@cnrst.ma

-